

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Dr Tahar Moulay Saida
CONSULTATION N° 29/2018
Relatif au projet d'acquisition et mise en marche de groupe électrogène
à l'université de Saida

Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 098620019026427 23 JUL 2018

L'université Dr Tahar Moulay de Saida lance un deuxième avis de consultation suite à l'infructuosité de la consultation n°19/U.S/2018 ayant pour objet **l'acquisition et mise en marche de groupe électrogène à l'université de Saida** dans le cadre de l'opération n°: **NK 5.621.7.260.164.09 du 21/01/2016.**

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la sous direction des finances et de la comptabilité, Service de contrôle de gestion et marchés publics rectorat de l'université de Saida - Contre paiement de : **1.000,00 DA** pour le cahier des charges qui sera versée au compte C.C.P de l'université **n°321574/clé 31**; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - consultation N°/..... et l'objet de la consultation.

Condition d'éligibilité :

Pour que les soumissionnaires soient éligibles à participer à cette consultation, ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

Seules les entreprises possédant un registre de commerce comportant le code afférant à la nature de l'équipement à acquérir.

Les offres doivent comporter un **dossier de candidature, une offre technique** et une **offre financière.**

1-Dossier de candidature :

- 1-La déclaration de candidature ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
 - 2-La déclaration de probité,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
 - 3-Fiche de renseignement sur le soumissionnaire ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
 - 4-Délégation de pouvoir ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
 - 5-Attestation de visite ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
 - 6-Copie du statut pour les sociétés.
 - 7-Domiciliation bancaire.
 - 8-La listes des références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics.
 - 09-Les bilans financiers des exercices(2015-2016-2017) visés par les services des impôts .
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ,des soumissionnaires :
- a/Capacités professionnelles: certificat de qualité ,le cas échéant.
- b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années (2015-2016-2017)visés par les services des impôts.
- c/Capacités techniques : références professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service public, Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché ,qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire , dûment remplie , signée , cachetée et datée (ci joint modèle).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité .
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** (lu et accepté).

C/ L'offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle),
- 3- Le Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle).

*/Le **dossier de candidature** et les **offres (technique & financière)** doivent être déposées au siège de la sous direction des finances et de la comptabilité, Service de contrôle de gestion et marchés publics Rectorat de l'université de Saida, en trois (03) enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

CONSULTATION N° 29/2018

Relatif à l'acquisition et mise en marche de groupe électrogène
à l'université de Saida

« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis
et d'évaluation des offres »

REMARQUE : Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité au jour de l'ouverture.

- La durée de préparation des offres est fixée à (05) jours à compter de la date de l'affichage de cette consultation .
- La date de dépôt des offres est fixée au cinquième (05) jours à compter de la date de l'affichage de cette consultation de **9H à 12h**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se fera le même jour en séance publique au siège du rectorat de l'université de Saida à **14h** , les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis .
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 95 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Recteur

23 JUL 2018

مدير الجامعة
فتح الله وهبي تبون

